

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 12 avril 2024

D2024-20  
Détermination du nombre  
d'adjoints

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	22	23

Vote POUR	23
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

**Présents:**

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

**Absents:**

Claire DE CROMBRUGGHE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que conformément à l'article L 2122-2 du CGCT le nombre d'adjoints pouvant être nommés ne doit pas dépasser 30% de l'effectif légale du conseil municipal.

Conformément à ces dispositions, il propose que le nombre d'adjoints soit de 6.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le nombre de 6 adjoints.

Le secrétaire de séance  
Coralie SANGOY



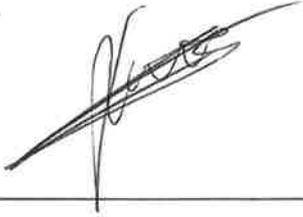
Le Maire  
Michel BERTHET



Acte télétransmis au contrôle de légalité  
le 18/04/2024

Acte contresigné le 18/04/2024

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unclear]', written over a horizontal line.